



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

3644
09 MARS 2017
Protocole Copie à T. FRANÇOIS Arrière centrale SPORTS Y. LAVILLE Cabinet

Direction Régionale et Départementale
de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

VJS
Jeunesse et Sport
Service Distinctions Honorifiques

Affaire suivie par :
Mme LINCY
04.91.00.57.55
annick.lincy@bouches-du-rhone.gouv.fr

Marseille, le 06 FEV. 2017

Le Directeur Départemental Délégué

à

**Mesdames et Messieurs les maires
des communes des Bouches-du-Rhône**

PROTOCOLE Date arrivée :
16 MARS 2017
N° 2017 - 008

Objet : Promotion des médailles d'Or et d'Argent du 14 juillet 2017.
Promotion pour la médaille de Bronze de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif du 14 juillet 2017.
Promotion pour la lettre de félicitations du 14 juillet 2017.
Département des Bouches-du-Rhône

Comme chaque année, la Direction Départementale Déléguée des Bouches du Rhône organise la commission d'attribution de la médaille de Bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, ainsi que la commission d'attribution de la lettre de félicitations.

Médaille de Bronze :

Cette distinction permet de récompenser une personne, qui dans un cursus de bénévolat, présente au moins, six années de services rendus d'une manière particulièrement honorable à

- l'éducation physique et aux sports
- aux mouvements de jeunesse et activités socio-éducatives
- aux colonies de vacances, œuvres de plein air, activités de loisir social et de l'éducation populaire
- l'activité associative au service de l'intérêt général
- toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus

Par ailleurs, **la lettre de félicitations** est un témoignage de reconnaissance qui s'adresse à des personnes méritantes qui n'entrent pas encore dans les conditions d'une candidature pour la médaille de Bronze.

Elle est destinée principalement aux animateurs, dirigeants ou athlètes en activité depuis moins de huit années. Elle peut être attribuée aux jeunes **à partir de quinze ans**.

Votre contribution à la diffusion de ces éléments aux différentes structures associatives de votre commune, en complément du travail effectué par les présidents des fédérations françaises des médaillés jeunesse et sport et du comité départemental olympique et sportif, pourra ouvrir la possibilité à un plus grand nombre de bénévoles d'être récompensés pour leur dévouement.

Les mémoires de proposition sont à votre disposition au bureau des distinctions honorifiques, bureau n° 277, deuxième étage, service Ville Jeunesse et Sport, de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur .

Vous pouvez également faire la demande par mail à : annick.lincy@bouches-du-rhone.gouv.fr

Complétés, renseignés de façon détaillée (le cursus de chaque candidat doit être développé), ils devront obligatoirement être accompagnés **d'une photocopie de la carte d'identité de l'intéressé (e), recto verso**.

Date limite de réception : Médaille de Bronze fin avril.

Lettre de félicitations fin mai.

Concernant les dossiers pour les médailles d'Or et d'Argent, je vous indique à nouveau les conditions de dépôt des candidatures :

Médaille d'Argent : Pouvoir justifier de dix ans de services rendus à la jeunesse, au sport et à l'engagement associatif et **être titulaire de la médaille de Bronze depuis quatre ans au moins**.

Médaille d'Or : Pouvoir justifier de quinze ans de services rendus à la jeunesse, au sport et à l'engagement associatif et **être titulaire de la médaille d'Argent depuis cinq ans au moins**.

Les mémoires de proposition sont également à votre disposition au bureau des distinctions honorifiques, bureau n° 277, deuxième étage, service Ville Jeunesse et Sport, de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur. Vous pouvez vous procurer un dossier par mail à : annick.lincy@bouches-du-rhone.gouv.fr .

Chacun de ces dossiers devra être suffisamment renseigné, détaillé, documenté pour pouvoir être traité et transmis à la Préfecture puis au Ministère. Ces candidatures devront être appuyées d'un avis favorable, particulièrement explicite.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette démarche.

Didier MAMIS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a single continuous loop that starts at the top right, curves down and left, then loops back up and right to the starting point.